



## Mise en faillite entreprise individuelle

Par **gils04**, le **31/03/2010** à **11:50**

bonjour,

j'ai un fond de commerce institut de beauté et mon chiffre d'affaire est très faible (2700 sur 6 mois)

Mes charges sont trop importantes au regard du chiffre et vu la crise je ne crois pas en une reprise à court/moyen terme

charges 500 loyer et 500 de remboursement pret soit 1000/mois

mon pret est de 40 000 euros est je suis donc étranglé par mes charges...

Statut de l'affaire : entreprise individuelle

Je voudrais savoir si il y une possibilité juridique de faire faillite et de me permettre de sortir de ce pret (consequences ??)

Par avance merci.

Par **reno\_8**, le **01/04/2010** à **22:30**

Bonsoir

Depuis quand avez vous ce fond ?

Vous pouvez essayer de le revendre, cela limiterai la casse et permettrai de payer quelques dettes.

Faite faire une estimation du fond par votre comptable et par un négociant en fond de commerce.

BOn courage